



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E18009

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2022



ÉDITÉ LE 23/12/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2019

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 437 648 488 00025

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 2108247-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001/001 546823

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001 546823

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2020

Raison sociale : TSO REALI

9 RUE DES ENTREPRENEURS
91560 CROSNE

Téléphone : 01 69 83 33 82

Fax : 01 69 48 73 95

Portable :

Responsabilité légale :
VOLTA CROISSANCE (853 277 275)

Site Internet :

E-mail : s.huvier@tso-reali.fr

Effectif moyen : 50

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 14 183 351

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	50	25/02/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.